

Contrat Conducteur

Dernière mise à jour : 12/10/2026

Ce document est conçu pour être signé électroniquement par chaque conducteur : l'application n'a pas encore de parcours d'inscription conducteur dédié qui capture cette acceptation, cette page reste donc informative pour le moment.

1. Objet

Le présent contrat définit les conditions dans lesquelles un conducteur utilise la plateforme Kouby pour proposer des trajets de covoiturage.

2. Statut du conducteur

Le conducteur agit en tant que personne indépendante. Il n'existe aucun lien de subordination entre Kouby et le conducteur.

3. Conditions d'éligibilité

Le conducteur doit :• détenir un permis de conduire valide au Canada,• disposer d'une assurance automobile conforme,• utiliser un véhicule en bon état et conforme à la réglementation,• être majeur.

4. Responsabilité du conducteur

Le conducteur est seul responsable :• de la conformité légale de son activité,• de la sécurité des passagers,• du respect des lois locales et nationales.Kouby décline toute responsabilité en cas de non-conformité.

5. Informations obligatoires

Le conducteur doit fournir des informations exactes :• identité,• permis,• véhicule (immatriculation, modèle),• assurance,• détails du trajet.Toute fausse information est interdite.

6. Publication des trajets

Le conducteur s'engage à :• publier des annonces réelles,• respecter les conditions annoncées,• transporter les passagers comme prévu.

7. Annulation

Le conducteur ne peut annuler un trajet sans motif valable.En cas d'annulation :• il doit proposer une alternative,• ou rembourser la commission de réservation.

8. Interdictions

Il est interdit de :• publier de fausses annonces,• remplacer un passager sans autorisation,• ne pas respecter les engagements pris.Sanctions possibles : suspension, suppression du compte, dommages et intérêts.

9. Paiement et commissions

Le conducteur ne paie aucun frais à Kouby.

10. Assurance

Le conducteur doit disposer d'une assurance couvrant :• les passagers,• les dommages matériels et corporels.

11. Responsabilité limitée de Kouby

Kouby n'est pas responsable :• des accidents,• des litiges entre utilisateurs,• des pertes ou dommages.

12. Données personnelles

Les données sont traitées conformément à la politique de confidentialité.

13. Suspension

Kouby peut suspendre ou supprimer un compte en cas de non-respect.

14. Droit applicable

Le contrat est régi par les lois du Canada et de la province applicable.

15. Acceptation

Le conducteur reconnaît avoir lu et accepté le présent contrat.

16. Clause finale

Le conducteur agit en tant qu'utilisateur indépendant. Kouby ne fournit aucun service de transport.